



RCS : MELUN

Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01461

Numéro SIREN : 804 296 952

Nom ou dénomination : A. GAILLARD FINANCEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2017 sous le numéro de dépôt 5852

5852

SASU A.GAILLARD FINANCEMENT

27 avenue Albert Beaufils

77310 PONTIERRY

Etats Financiers

du 01/01/2016 au 31/12/2016

Certifié conforme à
l'original
A.G.

BDO

/// Sommaire

Comptes Annuels	2
Compte de résultat	3
Bilan actif	5
Bilan passif	6

Compte de résultat

	31/12/2016	31/12/2015	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	171 902	103 166	68 737	66,63
Chiffre d'affaires net	171 902	103 166	68 737	66,63
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges				
Autres produits	8		8	NS
Total produits d'exploitation (I)	171 910	103 166	68 745	66,64
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	57 488	57 373	114	0,20
Impôts, taxes et versements assimilés	3 271		3 271	
Salaires et traitements	34 483	13 750	20 733	150,79
Charges sociales	12 918	4 943	7 975	161,36
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	25		25	
Total charges d'exploitation (II)	108 185	76 066	32 119	42,23
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	63 725	27 100	36 626	135,15
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-IV)				
RESULTAT COURANT avant impôt	63 725	27 100	36 626	135,15

Compte de résultat (suite)

	31/12/2016	31/12/2015	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	14 133	4 052	10 081	248,79
Total des produits (I+III+V+VII)	171 910	103 166	68 745	66,64
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	122 318	80 118	42 200	52,67
BENEFICE OU PERTE	49 592	23 048	26 545	115,17
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

A.C.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 000		3 000	10 000
Autres créances				472
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	82 094		82 094	40 461
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	85 094		85 094	50 933
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	85 094		85 094	50 933
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	122	74
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	49 592	23 048
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	55 214	28 622
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	131	12 471
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	607	720
Dettes fiscales et sociales	26 812	9 120
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 330	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	29 880	22 311
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	85 094	50 933
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	29 880	22 311
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

A.C.



BDO est un cabinet d'expertise comptable, d'audit et de conseil qui privilégie un service de proximité aux entrepreneurs. Nos collaborateurs accompagnent les entreprises - TPE, PME ou grande entreprise - dans leurs opérations de gestion courante et à chaque étape de leur développement, en couvrant les enjeux comptables, financiers, fiscaux ou sociaux des dirigeants et opérationnels.

Nous sommes présents dans les villes suivantes :

PARIS ET ILE-DE-FRANCE

- Boulogne-Billancourt
- Dammarie les Lys
- Les Ulis
- Paris
- Saint-Quentin en Yvelines
- Versailles

GRAND OUEST

- Challans
- Cholet
- Fontenay-le-Comte
- Les Herbiers
- Le Mans
- Nantes
- Pouzauges
- La Roche-sur-Yon
- Les Sables d'Olonne
- Saint Gilles Croix de Vie

BOURGOGNE

- Sens

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

- Beausoleil
- Briançon
- Cagnes sur Mer
- Embrun
- Gap
- Guillestre
- Marseille
- Nice
- Toulon

RHÔNE-ALPES

- Aix-les-Bains
- Annecy
- Chambéry
- Grenoble
- Lyon
- Saint-Pierre en Faucigny
- Valence

ANTILLES-GUYANE

- Cayenne

BDO DAMMARIE LES LYS

464 avenue Anatole France

77190 Dammarie les Lys

T. 01 64 37 51 52 - dammarie@bdo.fr

Vos associés : Jean-François NOEL, Cyrille HERNANDEZ.

Société d'Expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la région Paris - Ile-de-France et de Bourgogne Franche-Comté

Société de Commissariat aux comptes membre de la Compagnie régionale de Versailles

RCS B 307 571 000 Versailles - SIRET 307 571 000 00123 - Code APE 6920Z

SARL au capital de 5 365 000 euros - N° TVA Intracommunautaire FR27307571000

www.bdo.fr

A.C.

A.GAILLARD FINANCEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 €
Siège social : 27 avenue Albert Beaufils
77310 SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY
804 296 952 RCS MELUN

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**

Du 15 Juin 2017

.....

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 49 592,28 €, de la manière suivante :

- Distribution de dividende pour	49 500,00 €
- Au poste « Report A nouveau »	<u>92,28 €</u>
- Total	49 592,28 €

Par suite de cette affectation, le poste « Report A Nouveau » sera créancier de la somme de 214,15 €.

Il est précisé que le dividende mis en distribution, soit 49 500,00 euros, est éligible à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Il a été rappelé que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

A.G.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des impôts, l'associé unique prend acte que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividendes éligibles à la réfaction prévue par l'article 158.3.2° du CGI	Dividendes non éligibles à la réfaction prévue par l'article 158.3.2° du CGI
31 décembre 2015	23 000 €	
31 décembre 2014	7 800 €	0 €
31 décembre 2013	0 €	0 €

.....

Certifiée conforme par le Président
Monsieur Alexandre GAILLARD



A.G.